

Sion, le 08 juin 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le réseau de vélos en libre-service de l'Agglo Valais central a été adjugé.

Les contrats respectifs des villes de Sion et Sierre avec l'entreprise PubliBike arrivant à échéance, l'Agglo Valais central a décidé de lancer, en février dernier, un appel d'offres, afin d'étendre ce réseau au-delà des centres urbains. Après analyse des dossiers déposés, l'entreprise Intermobility SA, propriétaire du système Velospot, a été choisie pour réaliser ce mandat, pour une durée fixée à 5 ans.

L'Agglo Valais central est une association composée de 19 communes situées entre Ardon et Salquenen. Afin de promouvoir la mobilité douce, l'agglomération a souhaité développer un réseau de vélos en libre-service, au-delà des frontières urbaines de Sion et Sierre. Pour cela, un appel d'offres a été publié en date du 04 février 2022. Après analyse des dossiers déposés, le marché a été adjugé, pour une période de 5 ans, à l'entreprise Intermobility SA.

Un réseau s'étalant sur 12 communes et appelé à évoluer

Dès le mois de mai 2023, le réseau de base sera mis en service sur 12 communes de l'Agglo Valais central. Outre les villes de Sion et Sierre, les communes de Salquenen, Chalais, Grône, Noble-Contrée, Saint-Léonard, Savièse, Nendaz (Aproz), Conthey, Vétroz et Ardon seront desservies par des stations de vélos en libre-service.

« L'objectif est d'offrir aux citoyens une alternative à la voiture individuelle dans leurs déplacements quotidiens, tant dans les centres urbains que dans les communes avoisinantes » indique Arnaud Buchard, coordinateur de l'Agglo Valais central.

L'offre de base comprend un total de 52 stations et 240 vélos. À terme, ce réseau est appelé à évoluer et proposera près de 120 stations et 320 vélos sur le territoire de l'Agglo Valais central.

Une part importante de vélos à assistance électrique

Sur l'ensemble des vélos proposés au public, 70% seront équipés d'une assistance électrique. Pour des questions de sécurité, ceux-ci seront limités à 25km/h.

« *Étant donné la topographie accidentée de notre territoire et le dénivelé parfois élevé entre les stations, une part importante de vélos à assistance électrique seront proposés aux clients* » précise Arnaud Buchard.

Une offre orientée vers le client

Les inscriptions et achats d'abonnements pourront se faire en ligne ou sur l'application mobile du nouveau fournisseur, dès la mise en place des premières stations, au printemps 2023. Le déverrouillage des vélos se fera de manière aisée via Smartphone, code PIN ou carte RFID. Le client pourra ainsi emprunter son vélo à une station, effectuer son trajet et redéposer son véhicule dans un autre emplacement.

Afin d'assurer la continuité pour les utilisateurs actuels, les stations Velospot et PubliBike cohabiteront quelque temps en villes de Sion et Sierre. Les clients des réseaux existants seront prochainement contactés par PubliBike, qui leur fournira l'ensemble des informations en lien avec leurs abonnements.

CONTACT PRESSE

M. Arnaud Buchard, coordinateur de l'Agglo Valais central

078 728 83 68

coordinateur@agglo-valais-central.ch